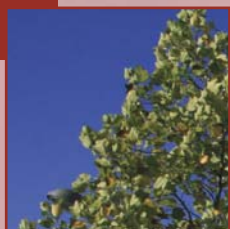




Chanteloup
les - vignes

INFO-LOUP



NOUVEAUTÉ
Maison de la
petite enfance
Pierre de Lune

Pages 4 et 5



PORTRAIT
Nesrin KUTBE
*Vaillance
citoyenne*

Page 8



**VIE
PRATIQUE**
Ce qu'il faut
savoir
sur le PLU

Page 11

Le marché de Noël fait son retour

En recherche d'idées cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année ? L'A.C.A.V.C. (Association des Commerçants et Artisans de Chanteloup-les-Vignes) organise, le 11 décembre de 14h à 20h, le deuxième marché de Noël, place de la mairie.

Une place qui sera très animée avec la présence, jeudi 10 et vendredi 11 décembre après-midi, du joli manège de Noël mis en place par le Comité des fêtes, si apprécié de tous les enfants (une large distribution de billets aura lieu sur place) mais également, de leurs parents à qui seront, comme toujours, servis chocolat chaud, vin chaud et petits chocolats.



Permanences Info énergie

Vous voulez réduire vos factures en maîtrisant mieux vos consommations d'énergie? Les spécialistes de l'espace info énergie répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur : l'isolation, les équipements de la maison, le chauffage et l'eau chaude, les énergies renouvelables, les voitures et les transports.

Les personnes intéressées peuvent également prendre rendez-vous avec un architecte du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement des Yvelines lors des permanences communes, un jeudi après-midi sur deux, à l'espace Info-énergie, Hôtel d'entreprise du Parc des Vignes, rue Panhard Levassor à Chanteloup-les-Vignes. Vous pouvez contacter l'espace Info énergie par téléphone au 01 39 70 23 06, du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Le Président du Conseil général en visite à Chanteloup



Le Président du Conseil général des Yvelines, Alain Schmitz, est venu à Chanteloup-les-Vignes le 12 novembre dernier à l'invitation du Maire Catherine Arenou.

En effet, le département des Yvelines est investi sur le territoire au quotidien, via ses services présents à la Maison de l'Emploi et bientôt à la Maison de la petite enfance « Pierre de Lune » (voir pages 4-5). Le Conseil général participe également au Grand Projet de Ville, en finançant, dernier exemple en date, une partie du complexe sportif Laura Flessel.

Un pas supplémentaire pour l'insertion

C'est une étape supplémentaire dans l'insertion des personnes les plus fragiles qui a été franchie le 23 octobre dernier. En effet Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes, Jean-François Steinfeld, Directeur général de l'Opievoy et Jean-François Luthun, président de l'association le Relais Val de Seine, ont signé une convention de mise à disposition d'un logement pour cette association d'insertion.

Ce F4 permettra de loger les personnes embauchées par le Relais Val de Seine, qui sont à la fois exclues du marché du travail et n'ont, de fait, pas la possibilité de se loger.

Ainsi, les salariés du Relais Val de Seine pourront être logés temporairement, travaillant en parallèle à trouver une solution plus durable.



Jean-François Luthun, Catherine Arenou et Jean-François Steinfeld.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous venez de changer de domicile, ou vous venez d'avoir 18 ans, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2009.

Passé cette date, vous ne pourrez pas participer aux prochaines élections régionales, des 14 et 21 mars 2010.

Pour vous inscrire, rendez-vous à la mairie et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport).
- D'un justificatif de domicile (facture de téléphone fixe, d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer...)

Exposition de peintures

Serge Cucca expose ses toiles à la mairie de Chanteloup le samedi 12 et le dimanche 13 décembre, de 10h à 20h.

Commémoration du 11 novembre

A l'heure où tous les « poilus », les combattants français du premier conflit mondial, ont disparu, le conseil municipal et les associations ont commémoré le 91^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, devant le monument aux morts. La cérémonie s'est déroulée en présence d'élèves d'une classe de CM2 de l'école Ronsard, afin que se perpétue le devoir de mémoire.



Cérémonie des nouveaux habitants

C'est une tradition, Catherine Arenou et le conseil municipal ont accueilli les nouveaux Chantelouvois, arrivés depuis moins d'un an sur la Ville. L'occasion de leur souhaiter la bienvenue, de leur présenter les nombreux projets menés et les équipements publics à leur service.



Bricolez malin !

Le samedi 12 décembre 2009, de 14h à 17h, Frank Lecor, l'ex co-animateur de l'émission de décoration « D&CO » diffusée sur M6, sera présent à l'« Abreuvoir de mots » (librairie-papeterie-presses située 2, rue de l'Abreuvoir) où il dédicacera son ouvrage (adaptation française entièrement revue de la version de G. et K. Hamilton) : « Le bricolage pour les nuls ».



Un guide en couleurs (plus de 300 illustrations) qui, s'adressant aussi bien au débutant qu'au bricoleur expérimenté, nous accompagne dans toutes les étapes de nos petits et grands projets (aménagement, décoration, réparation...) avec le souci de nous éviter les erreurs les plus courantes.

ÉDITO



L'organisation du deuxième marché de Noël dans le centre de Chanteloup, le onze décembre prochain, est l'un des signes encourageants du renouveau de Chanteloup.

Cette période de festivités et de convivialité mettra en valeur les efforts faits par tous pour renforcer l'attractivité de notre cœur de ville.

Que l'occasion me soit donnée ici de saluer l'action de l'ensemble des commerçants chantelouvois, qui par leur activité et leur dynamisme, contribuent à ce que Chanteloup redevienne une ville où il fait bon vivre et où l'offre de services et de produits est à la hauteur des attentes. Car des commerçants qui vendent et qui animent, c'est une ville qui vit.

La récente rénovation de la quasi-totalité des vitrines du centre, grâce au dispositif FISAC, est un des signes forts de ce dynamisme.

Dans quelques mois, cette offre commerciale sera complétée par une nouvelle pharmacie située avenue de Poissy au sein d'un nouvel ensemble immobilier. D'autres enseignes suivront peu après.

Parallèlement à cette initiative, décembre verra aussi fleurir les différentes célébrations de Noël organisées par les services municipaux et les associations, notamment la traditionnelle fête de Grains de Soleil, le 13 décembre, qui sera à n'en pas douter une occasion de rappeler que Noël est avant tout synonyme de solidarité et d'ouverture aux autres.

A toutes et tous, je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Votre Maire,
Catherine Arenou

A stylized signature of Catherine Arenou in black ink.

Maison de la petite enfance

Vos enfants vont l'adorer !

A partir de janvier 2010, les parents des petits chantelouvais âgés de 0 à 3 ans auront une seule adresse à retenir, celle de la maison de la petite enfance Pierre de Lune.

Moderne et fonctionnelle, elle regroupe en effet les services de garde des tout-petits et les services départementaux associés. Présentation.

Après la Maison de l'Emploi et le Complexe sportif Laura Flessel, la Ville ouvre un nouvel équipement public en janvier prochain, au 10 Mail du Coteau : la maison de la petite enfance Pierre de Lune.

Moderne et fonctionnelle, les services municipaux et départementaux en matière de petite enfance y seront regroupés, en deux espaces distincts : crèche familiale, multi-accueil, Relais assistantes maternelles, Centre de Protection Maternelle et Infantile.

Un atrium, pensé comme le lien entre ces deux espaces, sera un lieu d'éveil et de jeu pour les enfants, ainsi qu'un lieu d'accueil adapté pour les parents.

Cet équipement lumineux est doté de deux terrasses en sols souples pour y faire jouer les enfants. L'ambiance et les aménagements intérieurs ont été particulièrement soignés pour le confort des tout-petits.

Avec « Pierre de Lune », c'est aussi la vie quotidienne des parents qui sera facilitée.



LES SERVICES MUNICIPAUX



* La crèche familiale.

Elle regroupe les assistantes maternelles agréées, encadrées par une équipe composée de puéricultrices, pédiatre, éducatrice de jeunes enfants et psychologue.

Permanence le mercredi de 9h à 11h30.
Tél. : 01 39 10 21 22.

* Le multi-accueil.

Avec le déménagement à la maison de la petite enfance, la halte-garderie devient un multi-accueil. Ce changement de nom signifie un service supplémentaire pour les parents, combinant crèche et halte-garderie. Cette structure sera **ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 17h45.**

Une amplitude horaire élargie pour l'accueil des enfants âgés de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école maternelle.

Inscription sur rendez-vous.
Tél. : 01 39 10 21 20.

* Le relais assistantes-maternelles.

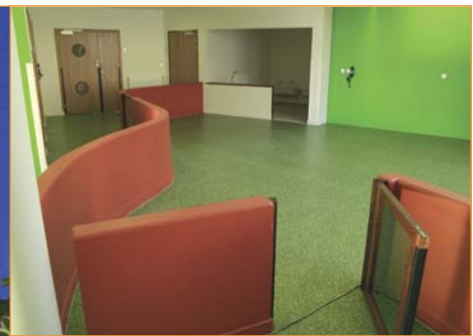
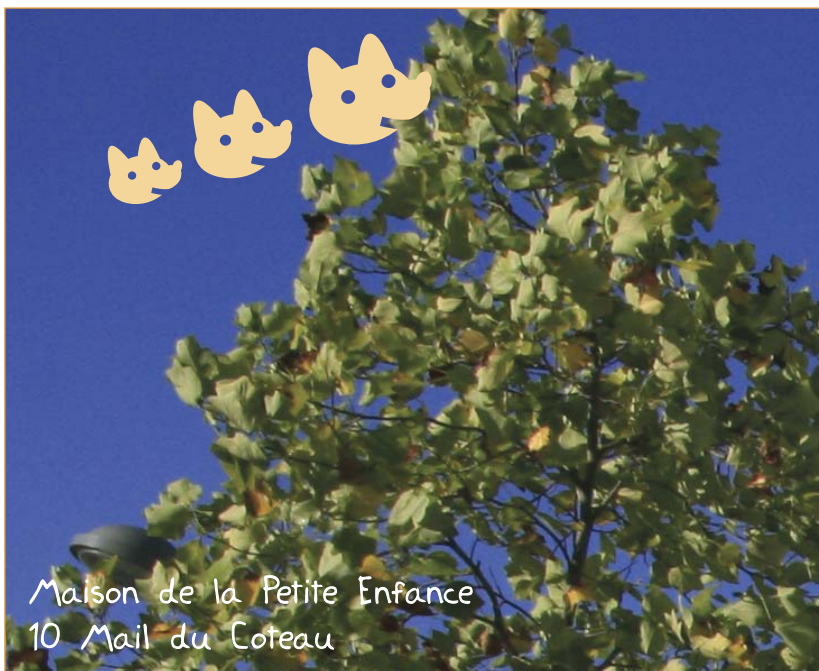
Il s'agit d'un service municipal à la disposition des familles, en leur permettant de trouver un accueil adapté à leurs besoins, et des assistantes maternelles, où elles trouvent des informations sur les conditions d'agrèments...

Permanences le mercredi de 8h30 à 12h30, ou sur rendez-vous le lundi toute la journée, le mardi et jeudi de 13h à 17h30.

Tél. : 01 39 10 21 21.

Pierre de Lune





LES SERVICES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Accès à ces services avec ou sans rendez-vous par téléphone ou sur place.

Le centre de PMI (Protection Maternelle et Infantile) est composé :

*d'un centre de protection infantile :

Pour les 0-6 ans, organisant des activités de prévention (vaccinations, surveillance de la croissance et du développement psychomoteur), l'orientation vers des services de soins et des conseils (alimentation, sommeil, relations parents enfants, soutien à la parentalité, orientation vers des services de proximité/mode de garde, accueil parents enfants, service de médiation...)

Consultations lundi, mardi, jeudi de 13h45 à 17h30, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h30.

Permanences puéricultrices : mardi de 9h à 11h.

*d'un centre de planification familiale :

Pour l'accueil des mineurs et majeurs pour consultation et conseils autour de la contraception et de la sexualité.

Consultation vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30.

*d'un centre de protection maternelle :

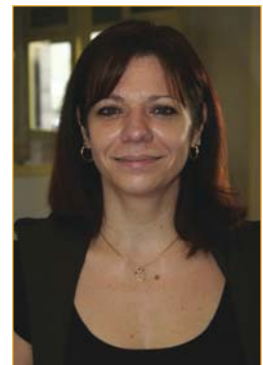
Pour l'accueil, le suivi médical et l'entretien prénatal précoce des femmes enceintes et dans les 2 mois qui suivent l'accouchement.

Consultation par la sage-femme 2^{ème} et 4^{ème} lundi de 8h30 à 12h30 et mercredi de 13h30 à 17h30.

Entretien sur rendez-vous le mardi matin.

Tél. : 01 39 74 85 89.

Témoignage



« Nous avons besoin d'un nouvel espace »

**Edith Louche,
Assistante maternelle
depuis 6 ans
à la crèche familiale.**

« La maison de la petite enfance sera plus pratique pour les parents, avec tous les services dédiés réunis au même endroit.

Elle le sera également pour nous. Cela nous permettra notamment de connaître et d'échanger avec les personnels des autres services.

Avec ses terrasses extérieures, l'intérêt de l'équipement est de pouvoir y faire jouer les enfants. Nous avons besoin d'un nouvel espace, plus grand et mieux adapté, notamment pour l'accueil des parents avec les poussettes. Nous sommes toutes ravies de changer de locaux. »



COIN LECTURE

La sélection littéraire du mois

La bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie a sélectionné pour vous les ouvrages suivants, bonne lecture !

- Un roman français**, Frédéric Beigbeder.
- Trois femmes puissantes**, Marie N'Diaye.
- Le Vaste Monde**, Colum Mc Cann.
- Autres vies que la mienne**, Emmanuel Carrère.
- La Forêt des Mânes**, Jean-Christophe Grangé.
- Belle époque**, Kate Cambor.
- Le jardinier de Versailles**, Alain Baratou.

Bibliothèque de l'ancienne Bourrellerie, 1, rue de l'Hautil. Ouverte le mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 15h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h30. Tél. : 01 39 74 29 74.

La prochaine heure du conte musical aura lieu le mercredi 9 décembre, de 16h à 17h, entrée libre.

LUMIÈRES DE MADAGASCAR :

Aux rythmes de l'humanitaire

Le samedi 7 novembre 2009, à la salle des fêtes du complexe socio-culturel Paul Gauguin, l'association « Lumières de Madagascar », créée en avril 2008 à l'initiative de Marie-Jo Joseph, a organisé une grande soirée dansante animée par le groupe « Gasc'art » et DJ Alain.

Une initiative visant à permettre le financement des fournitures scolaires de jeunes Malgaches résidant à Tananarive mais aussi à Manambato et Brickaville (communes proches de Tamatave - côte est de Madagascar).

« J'ai décidé de venir en aide aux 800 enfants scolarisés dans les trois écoles auxquelles je m'intéresse, précise Marie-Jo Joseph, cette soirée ne sera pas la dernière. Comme vous le savez, nous sommes une famille de musiciens et nous nous entendons bien, dans un proche avenir, faire venir de grands artistes d'origine malgache qui sauront attirer un large public. »



Public qui, encore assez loin d'égaliser celui du « Zénith », en ce samedi 7 novembre 2009, n'en était pas moins extrêmement satisfait. Le début commençait bien...

CHANTELOUP JUDO CLUB

La voie de la réussite

Depuis 30 ans, le Chanteloup Judo Club forme petits et grands à la pratique de cet art martial.

Formateur, le club est aussi organisateur, avec par exemple le récent championnat régional qui a réuni 54 clubs des Yvelines, soit 387 enfants.

Présidé par Steve Buval et dirigé par Frédéric Ammon, le club créé au milieu des années 70 compte aujourd'hui 140 licenciés (de 4 à 55 ans). Il accède régulièrement aux podiums des championnats départementaux, régionaux et nationaux (en 2003, Adil Ammar, 26 ans, arrivait ainsi 3^{ème} au championnat de France Entreprises).

Un club où enseignent Laurent Marty (24 ans, 3^{ème} dan, en charge des enfants de 4 à 8 ans) et, bien sûr, Frédéric Ammon. En 27 ans d'exercice, il a formé une soixantaine de ceintures noires et quatre professeurs de judo titulaires d'un brevet d'Etat. Il a d'ailleurs été nommé 6^{ème} dan (un niveau - qui requiert 25 ans de ceinture noire ! - par tagé, en France, par 300 judokas).



Avec la formation, le dojo du nouveau complexe sportif Laura Flessel est l'autre atout du club : « Aujourd'hui superbement réhabilité et rebaptisé, il dispose d'un parking intégré ouvert sur la rue Edouard Legrand et de locaux d'une rare qualité, estime Frédéric Ammon, peu nombreux sont, dans les Yvelines, les clubs de judo disposant d'une aussi belle salle. »

Le Corps et l'esprit

C'est donc dans une ambiance des plus zen que le Chanteloup Judo Club va pouvoir continuer de défendre les valeurs de Jigoro Kano, l'inventeur du

Judo (voie de la souplesse) conçu, dès la fin du XIX^{ème} siècle, comme un vecteur d'éducation du corps et de l'esprit.

« Je ne suis pas un adepte de l'ancienne méthode très stricte imposant le silence autour du tapis, précise Frédéric Ammon. Il me suffit que l'on adopte le code moral du judo fait de respect, de politesse, de sincérité et d'amitié. »

Et, comme rien ne vaut les travaux pratiques, le « Chanteloup Judo Club » s'apprête, en juillet 2010, à organiser son quatrième « pèlerinage » au Kodokan (« Bâtiment pour l'Enseignement de la Voie » fondé, en 1882, dans le temple Eishoji de Tokyo, par Jigoro Kano).

FÊTE DE NOËL DU CENTRE SOCIAL

«GRAINS DE SOLEIL» :

Des cadeaux par centaines

Le dimanche 13 décembre 2009, de 9h30 à 18h, aura lieu, à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin la Fête de Noël du centre social « Grains de Soleil ».



Au moment où nous mettons sous presse, le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Fondation Air France, le magasin de jouets « La Grande Récré » et l'association « Dons Solidaires » de Saint-Germain-en-Laye ont déjà répondu à l'appel.

Autre partenaire de taille : Jean-Manuel Massenya (voir notre édition de septembre 2009) qui a fait appel quelques stars du show-business qui prêteront gracieusement leur concours à une manifestation déjà auréolée par la présence du Père et de la Mère Noël.

Le matin, les enfants de moins de 8 ans seront conviés à un spectacle de magie suivi d'une distribution de jouets et de friandises. L'après-midi, les jeunes de plus de 8 ans (écoliers, collégiens, lycéens) auront la surprise de découvrir quelques célébrités venues se produire à la demande

de Jean-Manuel Massenya avant, eux aussi, de recevoir cadeaux et goûters.

Le matin comme le soir, de nombreux talents chantelouvais s'exprimeront (enfants et adolescents du centre social ayant appris danses et chants de Noël, groupe « Afrojam » de l'AVEC, Ali Archad et ses breakers, etc...) à la grande joie de leurs supporters.

Inscriptions auprès du Centre Social Grains de Soleil, tél. : 01 39 70 95 23.

PAYSAGES INTÉRIEURS :

Sous le regard de David Damoison

Le jeudi 22 octobre 2009 a eu lieu, à l'Espace Victor Hugo, le vernissage de l'exposition « Paysages intérieurs » réalisée à partir des photos prises, durant les vacances d'été, par un groupe de 14 jeunes Chantelouvais sous la houlette de David Damoison, photographe professionnel de renommée internationale (voir : <http://damoison.com>).

Un artiste qui, en résidence à Chanteloup (action financée par la Délégation au Développement et à l'Action Territoriale de la DRAC) a su transmettre sa passion en associant rigueur technique et liberté créative.

Une rencontre inoubliable pour ses jeunes « disciples » qui sont repartis, chacun, avec un DVD regroupant 1 300 de leurs photos.



David Damoison et Neusa Thomasi avec le groupe de jeunes photographes.

A.V.E.C.

La culture mène la danse

À Chanteloup, les amateurs de danse et d'expression corporelle n'ont que l'embarra du choix avec les quatre cours proposés actuellement par l'AVEC.



Un cours de danse africaine, que les adolescents et adultes pourront tester les jeudis 3 et 17 décembre 2009, de 19h à 20h30, au complexe sportif Laura Flessel, avant, éventuellement, de rejoindre Alexandre Dobo (chorégraphe parisien), tous les jeudis soir, à partir de janvier 2010.

Un cours de break, animé, toujours le jeudi, par Ali Archad dans le dojo complexe sportif Laura Flessel.

Horaires :

de 18h30 à 19h30 pour les enfants à partir de 7 ans ;

de 19h30 à 20h30 pour les adolescents et les adultes.

Un cours de modern jazz est proposé, aux enfants entre 9 et 12 ans, par Stéphanie Nicolas qui les attend, tous les samedis, de 10h30 à 12h, au complexe sportif Laura Flessel.

Un cours de capoeira, enfin, animé par Marcio Da Silva (corde violette, professeur « banana » au sein de l'association de capoeira de Saint-Germain-en-Laye). Rendez-vous, pour les enfants, le mercredi, de 10h à 11h (6/8 ans) et de 11h à 12h30 (9/12 ans), au complexe sportif Laura Flessel.

Rendez-vous, pour les adolescents et les adultes, le mardi, de 20h à 21h30, au complexe sportif David Douillet.

**Renseignements et inscriptions
au 01 39 74 99 74.**

Nesrin KUTBE

Vaillance citoyenne

Tous ceux qui ont eu la chance de la croiser le savent bien : rien ne semble pouvoir arrêter Nesrin Kutbe, coordinatrice parentalité au sein du centre social « Grains de Soleil ». Ni les vicissitudes du quotidien, ni les redoutables obstacles à surmonter pour que triomphe l'égalité des chances : la grande cause qui la fait vibrer depuis les bancs du collège René Cassin. Née à Sivas, en Turquie, en 1971, avant, quatre ans plus tard, de suivre ses parents à Mantes-la-Jolie puis à Chanteloup, une épreuve la faisait pourtant reculer depuis deux décennies : entamer la longue procédure qui lui permettrait d'obtenir la nationalité française déjà partagée par toute sa famille, à commencer par ses deux enfants.

Course contre la montre

« Lorsque, en mai 2008, je suis enfin parvenue à déposer un dossier complet de demande de naturalisation, j'en étais à ma quatrième tentative, explique-t-elle entre deux coups de téléphone pour préparer la fête de Noël de « Grains de Soleil ». Par trois fois, j'avais été rattrapée par le temps : les derniers documents exigés me parvenaient de Turquie pendant que les premiers obtenus avaient déjà dépassé leur date de validité. »

Cette fois, donc, Nesrin Kutbe ne lâche pas prise et est informée, en mai 2009, de la décision favorable du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. Cinq mois plus tard, le jeudi 29 octobre 2009, elle est conviée, à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, à la solennelle cérémonie de remise des décrets de naturalisation.

Je me sentais, depuis longtemps, Française mais seul ce bulletin pouvait transformer ce profond sentiment en intime certitude.

La force du suffrage

« Bien sûr, comme tous les amis Chantelouvais d'origine étrangère qui avaient vécu ce moment fort avant moi, j'étais très émue, confie-t-elle. Mais ce que j'attends vraiment, ce pour quoi je me suis acharnée, ce sont les élections régionales des 14 et 21 mars 2010. Pour la première fois de ma vie, je vais enfin pouvoir aller voter. C'est devant l'urne que mon choix va prendre toute sa signification. Je me sentais, depuis longtemps Française, mais seul ce bulletin pouvait transformer ce profond sentiment en intime certitude. »

Une forme d'accomplissement pour Nesrin Kutbe, ardente militante de la citoyenneté qui, collégienne, n'avait aucun mal à se faire systématiquement élire déléguée de classe tant son goût de la justice et de la solidarité était déjà célèbre.



Le respect et le savoir

« J'ai, sans doute, hérité cette fibre sociale de mon père, estime-t-elle, agent de production chez Peugeot avec six enfants à éduquer, il avait trouvé le temps de créer le premier centre culturel turc d'Ile-de-France. Centre qui existe toujours et est basé à Carrières-sous-Poissy. »

Aujourd'hui, alors que les six familles issues de ce premier foyer résident toujours à Chanteloup, Nesrin Kutbe peut envisager sereinement l'avenir. Après avoir été, tour à tour, de 1991 à aujourd'hui, secrétaire à « Miniloup » puis au CPCC, agent de médiation au sein de l'association « PROMÉVII »,

référente famille puis coordinatrice parentalité sous la houlette de Mounir Satouri (directeur de « Grains de Soleil »), elle s'apprête à reprendre ses études interrompues depuis l'obtention d'un BEP secrétariat-comptabilité.

Supplément d'âme

« J'ai déposé, au réseau des GRETA de l'académie de Paris, le dossier qui devrait me permettre de bénéficier du dispositif VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et de décrocher un bac pro de « Services de Proximité et de Vie Locale » éventuellement suivi d'un BTS, poursuit-elle.

Si, comme je l'espère, la décision du jury qui se réunira le vendredi 5 février 2010 est favorable, ce sera pour moi, Française à part entière, un nouveau départ.

Mon diplôme en poche, je me sentirai encore plus utile pour Chanteloup. Une ville que je n'ai jamais songé à quitter et dont la formidable évolution porteuse d'espoir me donne la force de continuer à croire... »

Ainsi parle Nesrin Kutbe qui, riche de deux cultures (sa naturalisation ne la fera, bien sûr, pas renier celle de ses parents), aura plaisir à mettre ce supplément d'âme au service de tous.

R.D.

SOUTIEN SCOLAIRE

Un coup de pouce aux élèves

Le lundi 9 novembre 2009 avait lieu, à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin, en présence de Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes, et de Rolande Figuière, Adjointe au Maire chargée de l'Enseignement, la désormais rituelle signature des « Contrats Coup de Pouce » (aide à la lecture et à l'écriture pour les élèves du CP).

Cette année, 40 enfants répartis dans 8 clubs sont concernés.

Rappelons qu'outre ce très efficace dispositif, le projet de réussite éducative mis en place depuis plusieurs années par la ville comprend un tutorat renforcé pour les écoliers du primaire et les collégiens. Les enfants sont réunis, par petits groupes de deux ou trois et à raison de trois heures pas semaine, autour d'un accompagnateur qui les aide à progresser dans plusieurs matières. Le dispositif se décline également en un soutien aux lycéens (cours particuliers - deux élèves par cours au maximum - de maths, physique, français et anglais).

Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) porté par le centre social « Grains de soleil » et le Service Municipal des Loisirs, des groupes de cinq enfants (écoliers et collégiens) reçoivent, par ailleurs, une aide aux leçons doublée d'une incitation à l'ouverture culturelle.

Un imposant déploiement de forces auquel s'ajoutent l'aide personnalisée et l'accompagnement éducatif de l'Education nationale institués, depuis deux ans, au collège et qui s'est généralisé, cette année, à toutes les écoles primaires de la ville.



L'apprentissage du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, qui s'est déroulée du 12 au 16 octobre, deux classes de CM1 et CM2 de l'école Verlaine se sont initiées à l'apprentissage des saveurs et la découverte des produits.

Sous la houlette de leurs deux professeurs, Aurélie Guillaume et Sandrine Déan les élèves se sont rendus au lycée agricole de Saint-Germain découvrir les fruits et légumes de saison, avant de les cuisiner de retour en classe.

« Ensuite nous avons mené un travail sur l'équilibre alimentaire, avec l'infirmière scolaire, et avons composé et dégusté un petit déjeuner idéal à l'école », explique Aurélie Guillaume.

« Nous avons enfin travaillé sur les céréales et le pain en lien avec la boulangerie « Le Succulent », poursuit-elle. Une fois la semaine du goût passée, les élèves ont élaboré une exposition qui est affichée actuellement à l'école, afin d'expliquer le travail effectué aux parents et aux autres classes.



QUATRIÈME « CITOYENNETÉ » DU COLLÈGE MAGELLAN :

Opération décorations

L'opération « Citoyens sans frontière » vient d'être reconduite pour la sixième année consécutive.

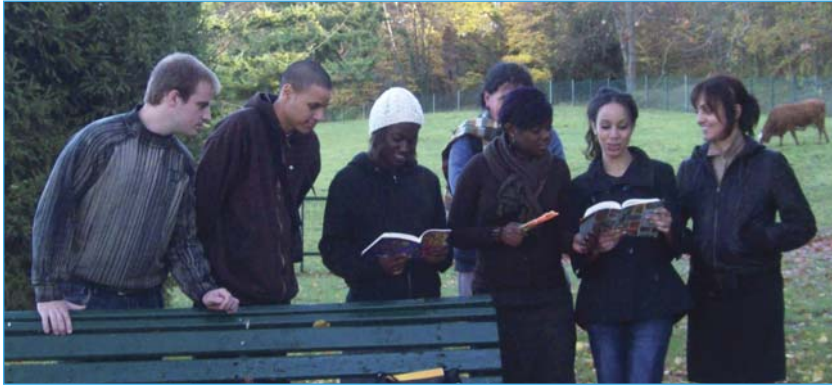
Un projet mené par Sandrine Hourdé (professeur d'espagnol) et Lorène Vandeville (professeur d'EPS). Cette classe de quatrième résolument orientée « citoyenneté », partira ainsi à la rencontre des pompiers, de la police et des agents de la SNCF avant de bénéficier, au printemps prochain, d'un stage de voile et de découverte du littoral en Bretagne (à Trébeurden - Côte d'Armor - très précisément).

Pour financer ce séjour, auquel participe le Conseil général, Sandrine Hourdé et ses élèves ont imaginé de confectionner 200 décorations de Noël à partir de boules et de petits cœurs en polystyrène sur lesquels ils ont soigneusement appliquées, selon la technique du serviettage, toutes sortes de jolis motifs.

Des petits trésors d'habileté et de délicatesse qui, durant tout le mois de décembre, seront proposés dans la rue et au porte-à-porte. Alors, n'hésitez surtout pas à soutenir cette action qui parfamera aux embruns votre sapin de Noël...



La classe de 4^{ème} citoyenneté à la découverte des services publics.



STAGE

Techniques théâtrales appliquées à l'emploi

Du 9 au 13 et du 16 au 21 novembre 2009, avait lieu, à la Maison de l'Emploi et de la Formation, la troisième édition d'une action confiée par la MDE Amont 78 à la « Compagnie des Contraires ». Un stage gratuit (« Partir confiant à la recherche d'un emploi ») visant à permettre aux demandeurs d'emploi de se préparer à être plus performants dans le monde du travail.

« En effet, confirme Guillemette Dussart, ils doivent pouvoir présenter leurs atouts et s'adapter aux situations émotionnellement fortes tels les entretiens d'embauche.

Résultat : les précédents participants ont rejoint l'emploi dans des domaines très divers... »

Ainsi, Patrice, 54 ans, est devenu formateur dans un organisme de formation, Fatima, 22 ans, a été embauchée comme agent d'accueil à la SNCF ou encore Morke, 26 ans, recruté comme gardien par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine en attendant de devenir chauffeur de bus.

« Se donner les moyens de la réussite »

Sous la houlette de quatre formateurs (artistes professionnels doublés de pédagogues avertis) ceux-ci ont appris à maîtriser les mécanismes de la communication, à gérer leur stress et à reprendre confiance en eux-mêmes avant, en guise de travaux pratiques, de mener collectivement un projet inscrit dans un grand événement artistique.

« Nos exercices de théâtre, d'improvisation et de mise en situation ont pour but d'aider les participants à rompre avec la spirale de l'enfermement, explique Neusa Thomasi, directrice artistique de la « Compagnie des Contraires ». On doit, d'abord, apprendre à élargir son champ de vision pour, ensuite, parvenir à se donner les moyens de la réussite. »

Les tâches créatives confiées aux stagiaires les dotent de compétences utiles dans différentes professions (hôtellerie, restauration, événementiel, animation, médiation, etc...)

Les prochaines sessions sont en préparation pour février 2010.

Renseignements et inscription auprès de la Mission Locale Intercommunale (01 39 74 02 74) ou du Relais Emploi Conseil de Chanteloup (01 39 74 72 72).

En Bref

Pour aider les salariés en mal de conseils juridiques, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) assure une permanence consacrée au droit du travail (licenciements, procédures, validité des contrats, etc.).

Le deuxième mardi du mois, de 17h à 20h, au Relais Emploi Conseil de Verneuil-sur-Seine (1, rue du Maréchal Koenig - Tél. 01 30 06 59 59).

Début janvier 2010 commenceront, au sein de « HX Formation » (société basée aux Mureaux et à Trappes), deux formations devant aboutir, en cinq mois, l'une à un CAP d'agent d'entreposage et de messagerie, l'autre à un BEP logistique et commercialisation (niveau 3^{ème} et expérience dans le secteur requis dans les deux cas). Adresser un CV et une lettre de motivation : HX Gestion Organisation 3, rue Becquerel - 78130 Les Mureaux (e-mail : hx.lesmureaux@wanadoo.fr).

Bouygues Construction : 45 postes à portée de la main

Des ateliers sont régulièrement proposés à la MEFE à destination des candidats aux 45 postes proposés par le groupement d'entreprises réunies autour de « Bouygues Construction ».

Ces ateliers ont pour but d'aider les candidats à surmonter leurs a priori sur la profession de maçon-coffreur, à mieux percevoir les débouchés possibles et à se préparer aux tests qui leur seront proposés.

Renseignements et inscription auprès de la Mission Locale Intercommunale (01 39 74 02 74) ou du Relais Emploi Conseil de Chanteloup (01 39 74 72 72).

Un nouveau service à Chanteloup

Un nouveau service de proximité a récemment ouvert ses portes à Chanteloup-les-Vignes.

Il s'agit des ambulances Bekacia, disponibles 7j/7 et 24h/24 au 24, rue d'Andrésey. Tél. : 01 30 74 01 25.

Fax. : 01 39 70 80 02.

TRIBUNE LIBRE

Le texte de cette rubrique n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Malgré nos avertissements quant à l'inefficacité de la vidéosurveillance, la municipalité persiste et signe.

Lors du dernier conseil municipal, la majorité UMP a donné pouvoir au maire de signer un premier marché pour l'installation de caméra dans notre ville.

Nous ne pouvons que déplorer cet entêtement alors que l'efficacité d'un tel dispositif est plus que jamais contestée.

Le dernier rapport, commandé par le ministère de l'intérieur, démontre notamment qu'avec un système de vidéosurveillance la violence ne recule pas. Il y est même précisé que le taux d'élucidation des affaires est supérieur dans les villes sans dispositif de vidéosurveillance (voir <http://bugbrother.blog.lemonde.fr/2009/11/13/un-rapport-prouve-linefficacite-de-la-videosurveillance/>).

Nous nous opposons à la mise en place de la vidéosurveillance dans notre ville, ce système n'apportant aucune réponse efficace à l'insécurité. Seul le retour de la police de proximité permettrait de lutter efficacement contre cette insécurité.

Estelle Rodés et les élus d'opposition

Ce qu'il faut savoir sur le PLU

Questions à Carole Hellec, directrice adjointe des services techniques et responsable du service urbanisme.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Il s'agit d'un document de planification urbaine qui définit et régit l'usage des sols sur l'ensemble du territoire communal. Elaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune, il s'impose à tous (particuliers comme administrations).

Concrètement, il se compose de plusieurs documents :

- le diagnostic, qui est un état de lieux mettant en évidence les atouts et les besoins de la commune ;
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui expose la stratégie d'aménagement retenue pour les dix à quinze années à venir ;
- le règlement (assorti d'éléments graphiques) qui définit les conditions d'utilisation des terrains.

Notre commune dispose déjà d'un PLU. Pourquoi le réviser ?

Parce qu'il nécessite une refonte qui lui permettra, tout à la fois, d'être conforme aux lois et réglementations nouvelles depuis le précédent PLU de 2004 et de correspondre exactement aux objectifs et à la vision de l'équipe municipale.

Cette révision doit, entre autres, permettre la prise en compte du développement durable (éco constructions) et la prise en compte du cadre de vie. Deux sujets au cœur des préoccupations de la commune.

Elle est également nécessaire pour assurer la maîtrise de notre développement de l'habitat dans le respect des orientations du Programme Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) élaboré par la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine.



Quels sont les principaux objectifs de cette révision ?

Protéger et mettre en valeur le village, permettre la poursuite de la réalisation du Grand Projet de Ville via la convention ANRU, préserver l'identité des quartiers pavillonnaires (conservation du cadre de vie et du paysage), garantir la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel, aboutir à un règlement plus facile de lecture et d'utilisation.

Comment pouvons-nous donner notre avis ?

L'équipe municipale souhaite que cette révision entraîne la participation de tous les Chantelouvais (particuliers, commerçants, responsables associatifs...)

Une deuxième phase de concertation est prévue pour le début de l'année prochaine. En attendant, le registre d'observations est à la disposition de tous à l'accueil de la mairie.

Les objectifs ainsi que le diagnostic et l'état initial de l'environnement ont été présentés lors de la réunion publique du 22 octobre 2009.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION 2 RIVES DE SEINE :

Faire et faire savoir

Le prochain Conseil communautaire (équivalent du Conseil municipal pour la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine) se réunira le lundi 14 décembre 2009 à 19h (270, Grande Rue à Carrières-sous-Poissy).

Quant au deuxième numéro d'« ACTUS » (le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine), il sera distribué durant la seconde quinzaine de décembre.

Il y sera, entre autres, question du site Internet de la communauté d'agglomération qui sera opérationnel dans le courant du premier trimestre 2010, du Programme Local de l'Habitat Intercommunal et de ses 7 grands objectifs, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui va s'achever en mai 2010 (d'où l'urgence de déposer son dossier), de l'Ecoparc qui se développe dans notre zone d'activités « Les Cettons 2 » et des bennes à gaz (camions poubelles qui roulent au gaz naturel) qui vont progressivement se généraliser (la première est déjà en fonctionnement à Verneuil-sur-Seine).

SERVICE MUNICIPAL DE LA VACCINATION :

La santé d'abord

Un samedi par mois, de 9h à 10h15 (attention : clôture des inscriptions à 10h15 précises), l'Inspection de l'Éducation nationale (4, place de la Coquille) se transforme en centre de vaccination ouvert à tous les Chantelouvais.

Un médecin nous y attend (ainsi, bien entendu, que nos enfants) pour nous inoculer, gratuitement, toute une série de vaccins : DT-Polio (diphtérie + tétanos + poliomyélite), DT-Coq-polio (DT-Polio plus coqueluche), Hépatite B, ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole).

**Prochaines séances de vaccination collective :
les samedis 12 décembre 2009 et 9 janvier 2010.**

Attention, il s'agit d'un centre de vaccination distinct de celui mis en place par la Ville pour la grippe A.

Ce dernier se situe à la salle des fêtes du complexe socio culturel Paul-Gauguin, rue d'Alentours.

Il est ouvert les mardis et mercredis de 9h à 13h et de 16h à 20h.

Agenda

CCAS

Judi 10 décembre

À partir de 14h, à la salle des fêtes,
REMISE DES COLIS DE NOËL
aux personnes âgées.

Exposition

Samedi 12 et dimanche 13

**EXPOSITION DES PEINTURES
DE SERGE CUCCA** de 10h à 20h
dans la salle du Conseil de la Mairie.

Fête de Noël

Dimanche 13 décembre

**23^{ÈME} FÊTE DE NOËL DU CENTRE
SOCIAL GRAINS DE SOLEIL** de 9h30 à 18h
à la salle des fêtes du complexe
socioculturel Paul-Gauguin.

S 05
D 06
L 07
M 08
M 09

J 10

V 11

S 12

D 13

L 14

M 15

M 16

J 17

V 18

S 19

D 20

L 21

M 22

DÉCEMBRE

Animation

Vendredi 11 décembre

2^{ème} édition du **MARCHÉ DE NOËL**
de 14h à 20h place de la mairie.

Santé

Samedi 12 décembre

**PROCHAINE SÉANCE DE VACCINATION
GRATUITE**, de 9h à 10h15
dans les locaux de l'Inspection
de l'Education nationale.

Ciné-débat

Mardi 15 décembre

CINÉ-FEMME à 13h30, dans les locaux
de l'AVEC (8, rue des Petits-Pas).

TÉLÉTHON

La Ville se mobilise

Les 5 et 6 décembre aura lieu le Téléthon, grande opération de solidarité pour faire avancer la recherche contre les myopathies.

Services municipaux et associations s'investissent en organisant de nombreuses animations.

Le Téléthon débutera d'ailleurs le 30 novembre, avec plusieurs actions menées par le service municipal des sports et le Centre Social Grains de Soleil.

Le samedi 5 décembre 2009, une soirée sera organisée de 20h à 2h du matin au complexe sportif Laura Flessel. Au programme, tournoi de foot en salle, concert... Dans la salle de musculation, avis aux costauds avec un concours d'endurance.

Une participation de 3€ sera reversée au profit de l'Association Française contre les Myopathies.



De son côté, le Comité des Fêtes, associé au Lions Club Conflans-Montjoie organisera, à partir de 19h, à la salle des fêtes du complexe socioculturel Paul Gauguin, son grand loto (30 tirages) doté de somptueux lots d'un montant global de 1 000 euros. Pour la première fois, une machine de tirage automatique sera expérimentée.

Le dimanche 6 décembre, des tournois de jeux collectifs pour tous seront organisés de 10h à 17h au complexe sportif Laura Flessel.

Les partenaires : services municipale des sports, services vie associative, centre social « Grains de Soleil », club de prévention AJIR,

l'ACVL, le comité des fêtes, le Lions Club Conflans-Montjoie, l'association Sourires des Iles, l'AVEC.

Programme complet disponible à l'accueil des structures municipales.

INFO-LOUP Journal municipal mensuel (11 numéros par an)

Réalisé par le service communication de la mairie de Chanteloup-les-Vignes - Rue du Général Leclerc - 78570 Tél : 01 34 01 10 50 E-mail : comchanteloup@distelcom.fr
Dépôt légal Décembre 2009, Directeur de la publication : Catherine ARENOU, Responsable de la publication : Karine FOURNIER et Cédric SIDOBRE, Rédaction : Dominique ROCHER et Cédric SIDOBRE, Photographies : Cédric SIDOBRE et Céline STURM, Création maquette, mise en page : Céline STURM.
Merci à : Marianne GAVENS Ont collaboré à ce numéro : F. Ammon, A. Chatelain, S. Déan, A. Guillaume, C. Hellec, S. Hourdé, N. Kutbe, E. Louche.
Tirage : 4 000 exemplaires, Impression : Imprimerie des MFR 14, rue de la Pointe des Carreaux - 78780 Maurecourt - Tél : 01 39 74 76 49,
Distribution : Association "Multi-services Décibels" Tél : 01 39 70 98 20.